

**Conseil académique de l'Université Paris-Saclay**  
**Séance plénière du 16 septembre 2024**  
**Délibération n° CAC- 2024-010**

**Objet** : Approbation de la désignation des membres du Collège Master de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

**Le Conseil académique de l'Université Paris-Saclay,**

**Vu** le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-8 et L. 762-4 ;

**Vu** le décret n° 2019-1131 du 5 novembre 2019 portant création de l'université Paris-Saclay et approbation des statuts, notamment les articles 15, 16 et 22 des statuts ;

**Vu** le règlement intérieur de l'Université Paris-Saclay adopté par délibération du Conseil d'administration le 3 octobre 2020, notamment l'article 37-2 ;

**Vu** le règlement intérieur de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), notamment l'article 9 ;

**Vu** la délibération du Conseil d'administration n° CA-2024-025 du 11 juin 2024 portant élection de Monsieur Camille GALAP à la présidence de l'Université Paris-Saclay ;

**Considérant ce qui suit :**

Le Collège Master est une sous-commission de la Commission et de la formation universitaire (CFVU).

Il est présidé par le vice-président de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Outre un représentant par Graduate school, un représentant par unité de formation et de recherche, un représentant de Polytech Paris-Saclay, un représentant par établissement-composante (EC) et par université membre-associée (UMA), il est composé de 16 membres titulaires et, le cas échéant, 16 membres suppléants désignés par le Conseil académique en son sein parmi les membres élus selon la répartition suivante :

- sept élus des collèges des enseignants-chercheurs ou assimilés ;
- deux élus du collège des BIATSS ;
- sept élus du collège des usagers.

Tel est l'objet de la présente délibération.

**Après en avoir délibéré,**

**Article premier** : Approuve la désignation en son sein, en qualité de membres du Collège Master de la Commission de la formation et de la vie universitaire, les personnalités suivantes :

Collèges	N°	Titulaires		Suppléants	
		Noms	Prénoms	Noms	Prénoms
Enseignants chercheurs	1	Dalmas	Laurent		
	2	Lagaudrière- Gesbert	Cécile		
	3	Fourneau	Christophe		
	4	Cros	Vincent		
	5	Le Barbu-Debus	Katia		
	6	Janodet	Jean Christophe		
	7				
BIATSS	1	Calet	Emeline	Carlin	Abel
	2	Chevallier	Cyril		
Usagers	1	Habre	Marilyne	Batista	Laury
	2	Braillet	Renaud	Mvila	Reine
	3	David	Charlène	Vidal Naquet	Noé
	4	Charrière	Juliette	Garbe	Axel
	5	Tanet	Morgane		
	6	Olivier	Léo		
	7	Pinczon du sel	Jean Eudes		

**Article 2** : La présente délibération sera inscrite au répertoire des actes administratifs de l'Université, publiée sur son site internet et affichée dans ses locaux.

Elle sera communiquée sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>81</b>
<b>Membres présents ou représentés :</b>	<b>45</b>
Abstentions :	<b>1</b>
Contre :	<b>0</b>
Pour :	<b>44</b>

**Visa du Président**

